



42, RUE ALPHONSE PENAUD 75020 PARIS  
TÉL : 06 44 66 99 66

## REGLEMENT INTERIEUR ANNEE 2020 - 2021

### 1 - MODALITES D'INSCRIPTION

#### 1.1 Inscriptions

Les inscriptions se déroulent toute l'année en fonction des places disponibles.

Pour les cours adultes, l'âge minimum requis est de 18 ans. Pour les mineurs, une autorisation parentale sera exigée.

Pour les cours enfants, l'âge minimum requis est de 7 ans. Après accord de LIZART, une dérogation exceptionnelle signée des parents pourra être délivrée pour des enfants de moins de 7 ans.

#### 1.2 Indivisibilité

Chaque inscription se fait de façon ferme et définitive et ce, pour toute la durée de l'engagement.

Aucun remboursement des cours ne peut être effectué à l'élève en cas d'absence, de désistement, d'abandon, de démission ou de quelconque autre raison l'ayant amené à ne plus suivre les cours.

### 2 - ENGAGEMENT DE L'ELEVE

L'élève s'engage à respecter les présentes conditions générales de vente ainsi que le règlement intérieur des salles de répétitions accueillant les cours.

LIZART se réserve le droit d'exclure définitivement tout élève dont le comportement nuit manifestement à la progression de son groupe ou à la bonne ambiance des cours.

#### 2.1 Assiduité

L'élève s'engage à être assidu au cours.

Toute absence doit être préalablement annoncée au professeur ou à LIZART (rubrique contact sur le site : [www.cours-de-theatre-a-paris.fr](http://www.cours-de-theatre-a-paris.fr)).

#### 2.2 Assurance

L'élève s'engage à souscrire à une assurance responsabilité civile couvrant son activité tant lors du suivi des cours que lors des divers manifestations organisées par LIZART (exemple : spectacle de fin d'année...).

### 3 - TARIFS

#### 3.1 Durée de l'engagement

L'élève s'engage pour l'année scolaire.

#### 3.2 Délai de rétractation

En vertu du Code de la consommation et pour toute commande effectuée en ligne, LIZART accorde à l'élève un droit de rétractation d'une durée de quatorze (14) jours calendaires à compter de la date d'inscription, lui permettant d'obtenir le remboursement des sommes déjà versées au titre de la commande, et ce dans les trente (30) jours calendaires suivant la date de notification de son droit de rétractation par l'élève.

Pour se rétracter, l'élève doit, avant l'expiration du délai de 14 jours, adresser à LIZART par email ou par courrier le formulaire de rétractation mis à sa disposition (ou tout autre écrit exprimant sa volonté de se rétracter) sur le site internet de LIZART :

<https://www.cours-de-theatre-a-paris.fr/wp-content/uploads/lettre-de-retractation.pdf>

La charge de la preuve du respect de ce délai par l'élève lui incombe.

En cas de non-encaissement par LIZART des chèques transmis par l'élève lors de son inscription, LIZART s'engage à ne pas encaisser le(s) chèque(s) de l'élève.

Si, après le délai de rétractation, l'élève souhaite se rétracter en tout ou en partie, quelles qu'en soient les raisons, les sommes qu'il aura versées resteront acquises à LIZART à titre d'indemnité forfaitaire sans remboursement.

### **3.3 Abandon**

Toute absence de l'élève, non justifiée, de plus de 3 séances consécutives est considérée comme abandon.

La place de l'élève sera considérée par LIZART comme vacante.

LIZART s'autorise à encaisser la totalité des chèques en cas d'abandon ou de désistement de l'élève en cours d'année.

### **3.4 Tarifs des cours**

Chaque année commencée est due dans son intégralité.

Cours adultes

Le tarif pour l'année est de 690€ (six cent quatre-vingt-dix euros) pour les cours initiations, débutants, intermédiaires, improvisations et séniors.

Le tarif pour l'année est de 780 € (sept cent quatre-vingt euros) pour les cours avancés, perfectionnements.

le tarif pour l'année est de 915 € (neuf cent quinze euros) pour le cours troupe.

Cours enfants - ados

Le tarif pour l'année est de 390 € (trois cent quatre-vingt-dix euros) pour les cours baby et enfants et 585€ (cinq cent quarante vingt cinq euros) pour les cours ados.

Si les inscriptions se font en cours d'année, le tarif peut être dégressif. Il est appliqué et décidé uniquement par LIZART.

### **3.5 Stages**

Pour l'inscription à un stage l'élève doit envoyer un chèque de réservation de 50€ ainsi que sa fiche d'inscription remplie. Ce chèque ne sera pas remboursable en cas d'annulation de l'élève à moins de 10 jours avant le début du stage et ce quelque en soit le motif.

Le montant total d'un stage week-end est de 180€. Si l'élève effectue un deuxième stage dans l'année scolaire, le montant total du deuxième stage est de 170€. Pour un troisième stage et pour les suivants effectués dans l'année, le montant total sera de 150€.

## **4 - PAIEMENT**

Le paiement du tarif correspondant peut se faire comptant lors de la remise de la fiche d'inscription, en espèces ou par chèque.

Il peut également se faire en trois fois sans frais, en trois mensualités. Pour les élèves souhaitant bénéficier de facilités de paiements, la totalité des chèques doit être remise dès l'inscription.

Les chèques sont adressés à LizArt 42, rue Alphonse Penaud 75020 Paris à l'ordre de LIZART.

## **5 - DEROULEMENT DES COURS**

Les cours seront dispensés une fois par semaine sous forme d'une séance de deux heures du 21 septembre 2020 au 14 juin 2021 (pour les cours du lundi), 01 juin (mardi), 17 juin (mercredi), 10 juin (jeudi), 11 juin (vendredi) et 12 juin (samedi), excepté pendant les périodes de vacances scolaires. Les spectacles de fin d'année auront lieu en juin 2021. L'inscription de l'élève n'entraîne pas obligatoirement sa participation au spectacle ou à l'obtention de places gratuites.

Les horaires, dates et lieux des cours, sont disponibles sur le site :

[www.cours-de-theatre-a-paris.fr](http://www.cours-de-theatre-a-paris.fr).

Une fois l'élève affecté à un cours et à un professeur, ce dernier ne peut en changer.

L'élève peut être amené à être filmé ou pris en photo dans le cadre de ses activités au sein de l'école.

Ceux qui ne souhaiteraient pas apparaître sur ces films et photos doivent en informer la direction.

Dans le cas où un cours ne pourrait être maintenu du fait d'un nombre insuffisant de participants,

LIZART remboursera la totalité des sommes versées aux participants déjà inscrits.

En aucun cas, cette annulation de cours ne pourrait faire l'objet d'un dédommagement.

## **6 – LITIGES**

Pour régler vos litiges, dans un premier temps, vous devez nous adresser une réclamation écrite à Lizart 42, rue Alphonse Penaud 75020 Paris.

Un mois après, si vous n'obtenez pas satisfaction, vous pouvez vous adresser au service de médiation MEDICYS simplement et gratuitement par courrier simple (joindre votre email, votre téléphone et la réclamation écrite) à : Concord – 73, Boulevard de Clichy – 75009 Paris. Le site internet du service de médiation MEDICYS est : <https://medicys-consommation.fr>